



LES BREVES N° 29

DURMENACH — MARS 2013

Conseil Municipal du 22 Février 2013

Affaires financières

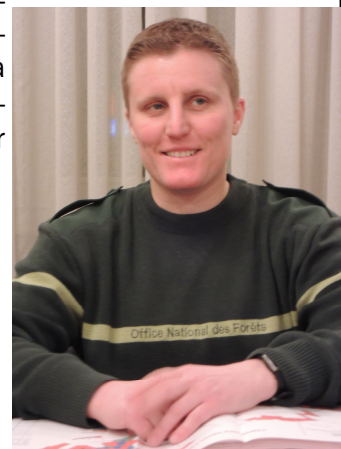
- ✕ La salle du Foyer communal est louée à Mme Bettina Baumle pour des cours de gymnastique dispensés par l'association ENER'GYM le lundi et le jeudi soir durant l'année scolaire 2012/2013. Le montant de la location s'élève à 400 €/an.
- ✕ Monsieur Joseph Orsat présente au Conseil le compte administratif 2012 en listant le détail des comptes. Celui-ci a été approuvé à l'unanimité. Ce compte-rendu affiche des résultats exceptionnels quant aux sections de fonctionnement et d'investissement. Le résultat annuel de la section de fonctionnement présente un solde excédentaire de 200 419 €. Ce résultat inattendu est dû, en grande partie, à une dotation complémentaire de la compensation des taxes professionnelles de presque 60 000 €. Le résultat de la section d'investissement dégage également un solde positif de 247 210 €.

Les réaffectations de ces soldes seront votées lors du prochain C.M. le 56 avril prochain.

Affaires forestières

- ✕ Mélanie Pompermeier, nommée sur le poste d'agent forestier de Durmenach depuis le 1^{er} octobre 2012 nous arrive de Moselle. Lors de ce conseil, elle présente le programme des travaux patri-moniaux de 2013 et tient en préambule à exprimer sa reconnaissance pour l'excellent accueil qui lui a été réservé. Le programme présenté par l'ONF s'élève à 12 163,32 € TTC. Le Conseil décide de réaliser les travaux prévus hormis les travaux de toilettage après coupe. Les crédits votés s'élèvent à 6 081,66 € TTC pour des travaux d'entretien.
- ✕ Concernant la vente des lots sur pieds et du bois d'affouage, les prix suivants (HT) seront appliqués en 2013 :

Bois sur pied et charbonnette (moyenne) :	10 € le stère
Bois d'affouage :	43 € le stère
BIL à façonner :	17 € le stère
Fonds de coupe :	Sur estimation



Des lots de coupe de bois sur pieds ainsi que des lots de copeaux sont actuellement disponibles, les personnes intéressées sont priées de s'adresser à la mairie avant le 25 Mars. La demande de bois d'Affouage est jointe à ces présentes « Brèves ».

Affaires scolaires

- ✕ L'école maternelle et l'école élémentaire seront regroupées en une seule école primaire avec une direction unique, à compter de la rentrée de septembre 2013.
- ✕ Le Conseil municipal décide à l'unanimité de différer la modification des rythmes scolaires à la rentrée 2014.
- ✕ L'une des salles de classe sera mise à la disposition du Conseil de fabrique en cas de besoin. En cas d'ouverture de classe, celle-ci pourra également être utilisée par les élèves, un accord matériel sera à trouver entre les divers occupants.

Affaires générales

✕ Directives Nitrates

Etant entendu que la Directive Nitrate du 19 décembre 2011 s'avère inadaptée aux contraintes climatiques continentales de notre bassin, et impose aux éleveurs de très onéreuses mises aux normes de stockage qui, conjuguées à l'effondrement des cours du lait, les invitent à abandonner l'élevage dans de très brefs délais pour transformer les herbages aujourd'hui hydrauliquement et sanitairelement salvateurs.

Constatant que cette nouvelle directive traduit toute la méconnaissance technocratique des réalités et spécificités régionales, le Conseil, à l'unanimité, demande à ce que la nouvelle directive tienne compte de cette réalité et que la nouvelle PAC reconnaisse à l'herbe et à l'élevage les innombrables services qu'ils sont en mesure de rendre à la collectivité, en contribuant au développement durable de gestions pertinentes du territoire, prévenant les risques d'inondation et assurant une pérennisation qualitative et quantitative des ressources en eau à l'échelle de nos SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des Eaux).



Affaires d'urbanisme

- ✕ Des travaux concernant l'isolation et l'étanchéité de la cheminée des vestiaires de l'ASD seront réalisés par l'entreprise Zimmermann pour un montant de 1 405,30 € TTC.



- ✕ La commune profite de l'installation du nouvel agent forestier pour rafraichir la maison forestière.

Les travaux de mise aux normes des installations électriques ont été effectués et s'élèvent à 3 054,81 € TTC, le parquet a été poncé pour un montant de 1 285 € TTC, les ouvriers communaux ont effectué des travaux de peinture. La salle de bain et la cuisine seront également rénovées.



- ✕ Des travaux seront réalisés à l'église, à savoir des travaux d'étanchéité pour 781,81 € TTC, des travaux de renforcement de la charpente pour 3 812,85 € TTC, la mise aux normes de l'éclairage et de l'installation électrique pour 10 133,71 € TTC. La Commune prendra à sa charge le montant de cette mise aux normes et demandera une participation au Conseil de Fabrique qui souhaiterait par ailleurs la programmation automatique des cloches.

- ✕ Concernant les travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite qui auront lieu dans le bâtiment Mairie-Poste, le Cabinet Qualiconsult d'Entzheim a été retenu pour la mission de contrôle technique construction.

L'avis d'appel public à la concurrence pour les travaux de rénovation a été publié dans le Journal L'Alsace le 9 février 2013, les entreprises ont eu jusqu'au 7 mars pour envoyer leurs offres après 2 visites du site obligatoires. L'ouverture des plis a eu lieu le 8 mars.

- ✕ Une liste de travaux à prendre en compte pour le budget 2013 est évoquée. Y figurent notamment :
 - Les travaux et le mobilier concernant la Mairie-Poste
 - L'ouverture du Niesbach
 - Les travaux à l'église
 - Les vestiaires ASD, notamment le mur de soutènement
 - Les travaux à la Maison forestière
 - L'aménagement de la sortie du village vers Vieux-Ferrette
 - Le cimetière
 - Le chemin du haut de la rue de Bâle
 - L'électricité à l'école élémentaire
 - La promenade de l'Ebertswinkel...
- ✕ Le dossier de l'aménagement du Niederberg a pris un peu de retard en attendant le règlement des formalités de succession. Les promesses de vente émises par la commune sont conformes à l'avis du service des Domaines.

Communauté de Communes Ill et Gersbach

- ✕ Le contrôle des poteaux d'incendie est réalisé par la Sté Detect'O d'Illzach dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage établie par la CCIG.
- ✕ Le Conseil approuve le rapport annuel 2011 concernant le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.
- ✕ Le Conseil approuve également le projet de périmètre d'extension de la CCIG aux communes de Henflingen et Oberdorf.
- ✕ Le dossier de la Déchetterie est en cours d'instruction.
- ✕ Concernant la Pesée embarquée, il est à noter qu'une augmentation de la part Levée et Pesée est envisagée.



LUTTE CONTRE LE CANCER

Depuis quelques années, notre commune ne participe plus, faute de quêteurs, à la semaine nationale de lutte contre le cancer.

En 2012, plus de 1800 « Ligueurs » dans le Haut-Rhin ont œuvré dans le cadre de la quête à domicile et ont permis de récolter près d'1 million d'euros.

Les sommes collectées sont destinées à soutenir la recherche mais également les malades de notre département dans leur parcours de soins.

Les quêtes ont lieu chaque année, durant une semaine généralement au mois de mars.

Si vous souhaitez relancer la participation de notre commune à la campagne annuelle, vous pourrez prendre contact avec Sabine Drexler, via le secrétariat de la mairie. Elle vous accompagnera dans l'organisation de la quête.

Sachez toutefois que vous pouvez déposer des dons directement à la mairie qui fera suivre.

ESPACE CINERAIRE

Dimanche 17 février, la bénédiction de l'espace funéraire par le Père Christophe a acté son entrée en fonction officielle.

Rappelons que les grandes lignes du règlement du cimetière sont précisées dans le bulletin de février 2013 et que Marie-Thérèse Rentz répondra en mairie à toutes les questions que vous pourriez vous poser sur son utilisation.



Grands Anniversaires

Une pensée pour les Aînés résidant en maison de retraite qui ont fêté et qui fêteront leur anniversaire en **2013** :



Mme	RUETSCH	Angèle	11	01	1927	86	ans
Mme.	WILLMANN	Georgette	21	05	1921	92	ans
Mme.	BUEB	Marie	02	06	1926	87	ans
Mme	SCHMITT	Anna-Maria	25	06	1925	88	ans
Mme	GLANTZMANN	Juliette	06	07	1923	90	ans
Mme	KEIFLIN	Hilda	11	08	1916	97	ans
Mme	TRESCH	Marie-Louise	07	09	1925	88	ans

Jobs d'été 2013



Vous avez entre 16 et 18 ans, vous habitez DURMENACH, vous êtes intéressés pour effectuer quelques semaines de travail à la Commune cet été, n'hésitez pas à nous envoyer une lettre de candidature **avant le vendredi 10 Mai 2013.**

Merci de préciser dans votre courrier votre n° de téléphone et les dates de vos disponibilités.